

**5 CLUBS FACE EN REGION
AUVERGNE RHÔNE-ALPES**



CONTACTEZ FACE DRÔME-ARDÈCHE

TEL 07 71 76 41 35

MAIL contact.face2607@gmail.com

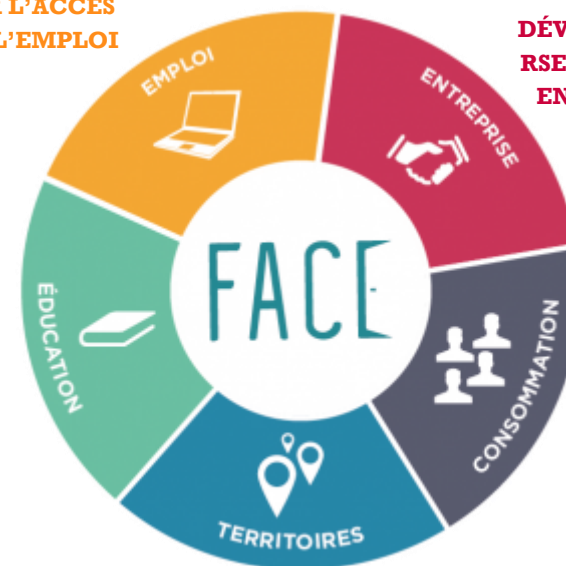


LES ENTREPRISES CONTRE L'EXCLUSION

**FAVORISER L'ACCÈS
DE TOUS À L'EMPLOI**

**DÉVELOPPER LA
RSE AUPRÈS DES
ENTREPRISES**

**RENFORCER
L'ÉGALITÉ
DES CHANCES
DANS
L'ÉDUCATION**



**CONTRIBUER À PLUS
D'ÉQUITÉ DANS
L'ACCÈS AUX
DROITS, AUX BIENS
ET AUX SERVICES**

**APPUYER L'ACTION DES
CORPS INTERMÉDIAIRES
DANS LE DÉVELOPPEMENT
LOCAL**

FACE : UN RÉSEAU D'ENTREPRISES RESPONSABLES ET ENGAGÉES

Il est agréé par la Fondation Agir Contre l'Exclusion. La Fondation existe depuis 1993 et est actuellement présidée par Gérard Mestrallet, Président du Conseil d'Administration du groupe ENGIE.

FACE Drôme-Ardèche est un club d'entrepreneurs qui luttent contre les exclusions.

Sa vocation est de permettre aux petites, moyennes et grandes entreprises de s'engager en faveur des territoires et des populations touchés par l'exclusion. Pour cela, les clubs développent des actions concrètes dans un ou plusieurs des 5 champs d'intervention suivants : pour l'entreprise, pour l'emploi, pour l'école, au quotidien, avec les acteurs du territoire.

FACE a été créée grâce à l'engagement social de ses Membres Fondateurs



LE CLUB DRÔME - ARDÈCHE

FACE Drôme-Ardèche est un espace collaboratif entre des

intelligences et des réseaux hétérogènes.

FACE Drôme-Ardèche est composée de membres qui d'ordinaire ne se rencontrent pas et ne travaillent pas ensemble, à savoir : les entreprises, les pouvoirs publics, les élus et collectivités, les associations, les travailleurs sociaux et les organismes de formations.

LES MISSIONS DU CLUB

FACE Drôme-Ardèche est un club d'Actions.

Ce sont ses membres qui identifient les exclusions sur lesquelles ils veulent agir, les actions à mettre en œuvre et trouvent les moyens de leurs actions.

COMMENT FACE DRÔME-ARDÈCHE LUTTE-T-IL CONTRE LES EXCLUSIONS ?

Les Acteurs (les membres du Club FACE) collectivement :

- ↳ sélectionnent les exclusions à combattre en priorité
- ↳ déterminent des actions pour combattre ces exclusions
- ↳ localisent les actions à mener
- ↳ identifient les moyens à mettre en œuvre et trouvent ces moyens
- ↳ planifient et mettent en œuvre les actions décidées avant d'en rendre compte .



POURQUOI ADHÉRER ?

- ◆ Pour participer à une démarche collective de développement et de diffusion des bonnes pratiques en termes de recrutement, de formation, de prévention des discriminations dans l'entreprise, et plus généralement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.
- ◆ Pour que votre entreprise devienne un acteur de l'inclusion sociale.

- ◆ Pour bénéficier d'outils développés par la fondation et répondre aux problématiques rencontrées par les entreprises, notamment en termes de RSE.
- ◆ Pour ancrer durablement votre entreprise sur le territoire en participant activement au développement économique et social de celui-ci et en valorisant l'image de l'entreprise.